

CHAPITRES 33 ET 34

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 33 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (Personnel)	
Article 1 ^{er} .— <i>Cabinet du Ministre</i>	20.300.000 »
1. Cabinet du Ministre	13.232.000 »
2. Bureau de gestion, d'études et de documentation	5.768.000 »
3. Direction des chantiers écoles	1.300.000 »
<i>A reporter</i>	
	20.300.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 33

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Personnel)

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

Article 1. — *Cabinet du ministre.*

1 Ministre	1.950.000 »
1 Directeur de cabinet	958.000 »
1 Chef de cabinet	845.000 »
1 Attachée de cabinet	500.000 »
2 Conseillers techniques (dont 1 assistant technique)	1.100.000 »
1 Secrétaire particulière	660.000 »
1 Chargé de mission	812.000 »
1 Commis contractuel	420.000 »
1 Dactylographe	314.000 »
2 Plantons	418.000 »
5 Chauffeurs	1.214.000 »
3 Domestiques	411.000 »

20

Frais de représentation	9.602.000 »
Indemnités de cabinet	500.000 »
Allocations familiales	1.380.000 »
Heures supplémentaires	1.000.000 »
Prévisions avancement 5 %	300.000 »
	450.000 »

TOTAL GÉNÉRAL 13.232.000 »

2. *Bureau de gestion d'études et de documentation.*

1 Inspecteur chef de service de l'assistance technique	P. M.
2 Secrétaires d'administration	1.630.000 »
1 Commis des S.A.F.C.	450.000 »
1 Commis expéditionnaire	390.000 »
1 Sténodactylographe	492.000 »
1 Sténodactylographe	500.000 »
1 Chauffeur	273.000 »
1 Planton	261.000 »
1 Chef de bureau de gestion de l'assistance technique	P. M.
1 Chauffeur	168.000 »
1 Commis expéditionnaire	444.000 »

12

Allocations familiales	4.608.000 »
Heures supplémentaires	869.000 »
Prévision pour avancement 5 %	100.000 »
	200.000 »

TOTAL GÉNÉRAL 5.768.600 »

3. *Direction des chantiers écoles.*

1 Directeur	600.000 »
1 Commis auxiliaire	285.000 »
1 Chauffeur	228.000 »

3

Allocations familiales	1.113.000 »
Prévisions pour avancement	132.000 »
	55.000 »

TOTAL de l'article 1^{er} 20.300.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 33

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(Personnel)Article 2. — *Direction de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports**Services centraux - Inspections régionales - Centre national d'Education populaire et sportive.*

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT
1. <i>Direction :</i>	
1 Directeur de l'assistance technique	P. M.
1 Secrétaire	715.000 »
1 Agent d'exploitation des P.T.T.	333.000 »
1 Chauffeur	285.000 »
1 Sténodactylo	480.000 »
5	1.813.000 »
Allocations familiales	461.000 »
Prévisions pour avancement 5 %	91.000 »
TOTAL GÉNÉRAL	2.365.000 »

2. *Service centraux (Ex. Education sportive - Maison des jeunes)*a) *Section de l'Education populaire et de la Jeunesse :*

1 Inspecteur Jeunesse et Sports	768.000 »
1 Instituteur adjoint	444.000 »
1 Instructeur	420.000 »
1 Commis auxiliaire	273.000 »
1 Chauffeur	168.000 »
1 Moniteur cadre secondaire	304.000 »
6 Total	2.377.000 »

b) *Section de l'Education physique et des Sports :*

1 Inspecteur Jeunesse et Sports	768.000 »
1 Commis expéditionnaire	313.000 »
1 Institutrice	635.000 »
1 Commis des P.T.T.	362.000 »
1 Chauffeur	206.000 »
5	2.284.000 »
Allocations familiales	500.000 »
Prévisions pour avancement	231.000 »
TOTAL GÉNÉRAL	5.392.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 33

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Personnel)

Article 2. — *Direction de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports*
Services centraux - Inspections régionales - Centre national d'Education
populaire et sportive.

3. *Inspections régionales :*

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

a) *Inspections régionales du Cap-Vert :*

1 Inspecteur, chef de service (pour 6 mois)	384.000 »
1 Directeur de Maison des Jeunes	405.000 »
6 Manœuvres auxiliaires	780.000 »

Personnel enseignant dans les lycées et collèges :

17 Professeurs et maîtres de l'assistance technique	P. M.
13 Maîtres	5.153.000 »
38 Total	6.722.000 »

b) *Inspection régionale du Fleuve :*

1 Inspecteur, chef de service (pour 6 mois)	384.000 »
1 Commissaire à la Jeunesse	793.000 »
1 Directeur Maison des Jeunes	360.000 »
1 Maître d'Education populaire, entraîneur	552.000 »
1 Chef d'équipe	146.000 »
3 Gardiens	330.000 »

Personnel enseignant des lycées et collèges :

5 Professeurs et maîtres de l'assistance technique	P. M.
3 Maîtres	1.147.000 »
16 Total	3.712.000 »

c) *Inspection régionale de Thiès :*

1 Inspecteur, chef de service (pour 6 mois)	384.000 »
1 Commissaire	600.000 »
1 Chauffeur	228.000 »
1 Directeur Maison de Jeunes	360.000 »

Personnel enseignant :

2 Professeurs de l'assistance technique	P. M.
2 Professeur et maître	700.000 »
8 Total	2.272.000 »

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 33 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS) (Personnel) <i>Report</i> Article 2. — <i>Direction de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports.</i> 3. Inspections régionales.	62.267.000 »
<i>A reporter</i>	62.267.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 33

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(Personnel)

Article. — *Direction de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports*
Services centraux - Inspections régionales - Centre national d'Education
populaire et sportive.

3. *Inspections régionales.*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUTd) *Inspection régionale de Diourbel :*

1 Inspecteur, chef de service (pour 6 mois)	384.000 »
1 Directeur Maison de Jeunes	360.000 »
2 Total	744.000 »

e) *Inspection régionale de Casamance :*

1 Inspecteur, chef de service (pour 6 mois)	384.000 »
1 Commissaire	600.000 »
1 Chauffeur	333.000 »
1 Directeur Maison de Jeunes	360.000 »

Personnel enseignant :

1 Professeur de l'assistance technique	P. M.
2 Maîtres	677.000 »
7 Total	2.354.000 »

f) *Inspection régionale du Sine-Saloum :*

1 Inspecteur, chef de service (pour 6 mois)	384.000 »
1 Commissaire	600.000 »
1 Directeur Maison de Jeunes	360.000 »
1 Chauffeur	285.000 »

Personnel enseignant :

2 Maîtres	730.000 »
6 Total	2.359.000 »

g) *Inspection régionale du Sénégal-oriental :*

1 Inspecteur, chef de service (pour 6 mois)	384.000 »
1 Directeur Maison de Jeunes	360.000 »
7 Maître d'Education populaire	2.452.000 »

TOTAL des soldes **21.359.000 »**

Allocations familiales	1.000.000 »
Prévisions pour avancement	1.200.000 »
Heures supplémentaires	400.000 »

Total **23.959.000 »**

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 33 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (Personnel) <i>Report</i> 62.267.000 » Article 2. — <i>Direction de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports.</i> 4. Centre national d'Education populaire et sportive 10.251.000 » Article 3. — <i>Indemnités pour frais de tournées et missions</i> 1.000.000 » <i>A reporter</i> 63.267.000 »	

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 33

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Personnel)

Article 2. — *Direction de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports**Services centraux - Inspections régionales - Centre national d'Education populaire et sportive.*

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

—

4. *Centre national d'Education populaire et sportive :*

1 Directeur	868.000 »
2 Maître d'E.P.	1.118.000 »
2 Instructeurs contractuels	2.400.000 »
1 Intendant	550.000 »
1 Chef cuisinier	516.000 »
1 Cuisinier	230.000 »
1 Chauffeur	295.000 »
1 Chef jardinier	271.000 »
1 Dactylo	260.000 »
1 Concierge	158.000 »
5 Serveurs, journaliers, cuisiniers	721.000 »
8 Manœuvres journaliers	976.000 »
1 Infirmier	348.000 »
4 Professeurs assistance technique	
1 Instructeur d'E.P.	420.000 »
31	9.131.000 »
Allocations familiales	380.000 »
Heures supplémentaires	290.000 »
Prévisions pour avancement	450.000 »
TOTAL général	10.251.000 »
TOTAL de l'article 2	41.967.000 »

NOMENCLATURE

PRÉVISIONS
PAR ARTICLE

CHAPITRE 33

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(Personnel)

<i>Report</i>	63.267.000	»
---------------------	------------	---

Article 4. — Chantiers écoles	14.884.000 »
---	--------------

Total du chapitre 33	78.151.000	»
----------------------------	------------	---

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 33

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Personnel)

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

Article 4. — *Chantiers écoles.*

a) Chantier école de Cambérène :

1 Directeur	600.000 »
1 Instructeur	1.200.000 »
1 Moniteur d'Agriculture	389.500 »
1 Moniteur de Bâtiment	389.500 »
1 Moniteur Menuisier charpentier	389.500 »
1 Moniteur Mécanique d'entretien	389.500 »
1 Intendant	300.000 »
1 Cuisinier	240.000 »
1 Chauffeur	192.000 »

b) Chantier - Ecole régionale de Thiès :

1 Directeur	360.000 »
1 Intendant	300.000 »
2 Spécialistes	779.000 »
1 Cuisinier	180.000 »
1 Chauffeur	180.000 »

c) Chantier - Ecole régionale de Diourbel :

1 Directeur	360.000 »
1 Intendant	300.000 »
2 Spécialistes	779.000 »
1 Cuisinier	180.000 »
1 Cuisinier	180.000 »

d) Chantier - Ecole régionale du Fleuve :

1 Directeur	360.000 »
1 Intendant	300.000 »
2 Spécialistes	779.000 »
1 Cuisinier	180.000 »
1 Chauffeur	180.000 »

e) Chantier - Ecole régionale du Sine-Saloum :

1 Directeur	360.000 »
1 Intendant	300.000 »
2 Spécialistes	779.000 »
1 Cuisinier	180.000 »
1 Chauffeur	180.000 »

f) Chantier - Ecole régionale du Sénégal-Oriental :

1 Directeur	360.000 »
1 Intendant	300.000 »
2 Spécialistes	779.000 »
1 Cuisinier	180.000 »
1 Chauffeur	180.000 »

g) Chantier - Ecole régionale Casamance :

1 Directeur	360.000 »
1 Intendant	300.000 »
2 Spécialistes	779.000 »
2 Cuisinier et chauffeur	360.000 »